



LUZERNE 14 (CALVADOS) CRÉATION D'UNE FILIÈRE TERRITORIALE LUZERNE VIA UN DISPOSITIF D'ÉCHANGES OU LA CRÉATION D'UN SÉCHOIR VALORISANT LA CHALEUR FATALE D'UNE USINE

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SON PROJET

En 2015 un syndicat de valorisation des déchets de l'agglomération de Caen lance un appel d'offre pour valoriser la chaleur perdue par une usine d'incinération. Un gros industriel se positionne pour développer un projet de déshydratation industrielle et sollicite la Chambre d'Agriculture du Calvados pour évaluer l'intérêt de luzerne pour les céréaliers (producteurs) et les éleveurs (consommateurs) de la zone.

Au vu du nombre important de réponses positives (2/3 des éleveurs interrogés étaient prêts à en distribuer à leurs animaux et 1/2 céréalier en avait déjà cultivé), la Chambre d'Agriculture a souhaité aller plus loin en proposant de créer et d'accompagner un groupe de producteurs pour la mise en place d'échanges locaux de luzerne déshydratée tout en s'appuyant sur ce projet de déshydratation.

Plusieurs réunions d'information ont donc eu lieu pour structurer le projet et trouver un noyau d'agriculteurs

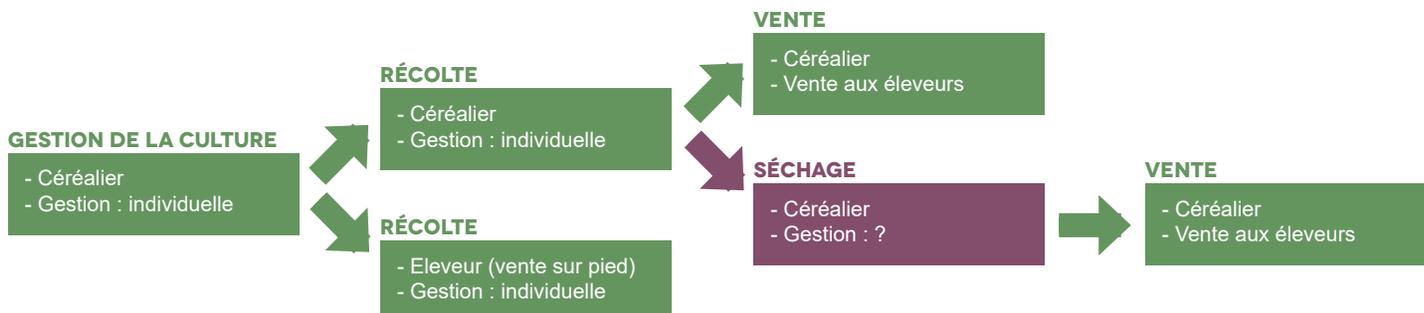
qui pourraient le porter. Progressivement, la volonté des agriculteurs intéressés a évolué vers un projet d'échanges locaux, sans passer par l'unité de déshydratation (qui ne leur permettrait pas de garder la main sur l'organisation et la gestion des échanges et qui tarde, en plus, à voir le jour).

Cependant, malgré plusieurs interventions de la Chambre d'Agriculture et un intérêt certain des céréaliers du territoire, la dynamique n'a pas pris, par manque de mobilisation sur le long terme d'un même noyau d'agriculteurs qui auraient pu porter le projet. En effet, à chaque réunion/intervention, de nouveaux agriculteurs se sont présentés mais sans s'investir par la suite. Plusieurs freins (notamment techniques) ont été relevés mais aucune réflexion pour creuser ces points de blocages et déterminer les leviers d'action n'a été entamée. Les agriculteurs s'attendaient en effet à une concrétisation immédiate, sans forcément s'impliquer sans un projet collectif dans la durée. Aujourd'hui le projet est arrêté malgré la déception des céréaliers du département.

D'UNE ORGANISATION SIMPLE AVEC PEU DE DÉPENDANCE...



... À UNE ORGANISATION AUTONOME MAIS COMPLEXE



LUZERNE 14, UN INTÉRÊT ET DES OPPORTUNITÉS POUR LA LUZERNE MAIS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE QUI N'A PAS PRIS.



Appel d'offre du syndicat de valorisation des déchets : possibilité de valoriser la chaleur perdue.

Enquête CA 14 auprès de 140 agriculteurs : 2/3 des éleveurs prêts à distribuer de la luzerne

Projet de déshydratation industrielle sur Caen monté par un gros industriel en réponse à l'appel d'offre du syndicat de valorisation des déchets : sollicitation de la chambre pour sonder l'intérêt de la déshydratation sur ce territoire.

Volonté de la CA 14 d'impulser une dynamique départementale autour du développement de la luzerne.

Avril : retenu groupe pilote Luz'co.

Recensement des sources de chaleur disponibles et des séchoirs existants (non concluant, les séchoirs étant déjà saturés ou trop éloignés).

Diffusion de flyers présentant le projet et appelant à se manifester si intéressé.

Abandon du projet de séchoir et d'échanges

Projet de séchage de luzerne à partir d'un des séchoirs d'une entreprise de séchage de bois.

“
NOUS SOUHAITONS
ÊTRE PRÉSENTS
DANS LE PROCESSUS
D'ACCOMPAGNEMENT DES
PRODUCTEURS.
”

Communication plus large sur le territoire – recherche de nouveaux points de chute.

Réorientation : montage d'un dispositif d'échanges locaux sans passer par la déshydratation.

Recherche de structuration d'échanges autour du projet de déshydratation

Mars : 1ère rencontre
Définition de la démarche suivie et du territoire concerné

Mai-juin : réunions entre éleveurs/céréaliers intéressés
Objectif : mobiliser des noyaux de producteurs à l'échelle locale pour faciliter les échanges

Mars : rencontre avec 4 agriculteurs ayant mis en place des échanges de luzerne :
partage d'expérience intéressant mais qui n'a pas suscité d'investissement supplémentaire dans le projet Luzerne 14.

Mai : réunion entreprise de séchage de bois, producteurs locaux et contrôleur laitier
- Volonté d'organiser des échanges autour du séchoir de cette entreprise
- Doutes de certains producteurs sur la faisabilité économique du projet
- Réunion non concluante

Avenir du projet de déshydratation industrielle ?



LES ENSEIGNEMENTS

LES ATOUTS

Le recensement des sources de chaleur disponibles et des séchoirs existants couplé à une communication large sur le territoire a permis de rapidement déterminer les points de chutes possible et d'écartier les installations déjà saturées.

Les relais locaux, Fcuma de Basse-Normandie et Littoral Normand principalement, ont également permis une meilleure diffusion du projet et un soutien technique supplémentaire lors des réunions organisées par la Chambre d'Agriculture.



LES LIMITES

Plusieurs freins ont été relevés au cours des réunions :

- Des céréaliers avec une réelle attente (pour des raisons agronomiques) mais des éleveurs qui ne sont globalement pas demandeurs. En effet, beaucoup d'entre eux consomment déjà de la luzerne ou des légumineuses et les produisent souvent eux-mêmes.
- Les séchoirs sont trop éloignés de la plaine de Caen – où se situent les céréaliers motivés- ce qui complique la logistique

Cependant la Chambre d'Agriculture n'a pas pu mettre en place des réunions d'échanges pour creuser ces points de blocage. En effet, n'ayant pas réussi à former un noyau d'agriculteurs investis et porteurs du projet (ne se présentant pas aux réunions suivantes), la recherche de solutions adaptées aux problématiques locales n'a pas été possible.

Ce manque de mobilisation vient en partie du décalage entre les attentes des agriculteurs et les réalités du projet : une attente très concrète pour avoir une solution rapidement, sans forcément retenir le principe de s'impliquer dans un projet collectif dans la durée.



CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE D'ÉCHANGES ENTRE ÉLEVEURS ET CÉRÉALISERS :

- Partir des attentes des éleveurs « Des céréaliers intéressés, on peut en trouver mais le nœud du problème c'est de trouver des débouchés et des éleveurs qui y trouvent leur compte ».

- Avoir conscience de la barrière culturelle entre éleveurs et céréaliers pour animer les échanges en prenant en compte les attentes et les questions de chaque partie. Travailler en binôme avec des partenaires spécialisés en élevage et des partenaires spécialisés en grandes cultures peut permettre d'y arriver.

- S'assurer de relais locaux pour appuyer et mobiliser les producteurs.

- S'assurer d'avoir un noyau d'agriculteurs motivés, souhaitant s'investir et porter le projet. Ce type de démarche est en effet complexe et demande un investissement des parties prenantes maintenues dans le temps.

Document réalisé dans le cadre de Luz'co, projet CASDAR d'innovation et de partenariat sur la période 2016-2019

Piloté par CUMA Ouest, en partenariat avec Arvalis, Idele, ITAB, Chambre d'agriculture 14, Chambre d'agriculture 38, EPLEFPA de Cibeins, EPLEFPA de Vire, FRcuma Basse-Normandie, FNcuma et FRcuma Rhône-Alpes, Littoral Normand, Segrafo Bretagne

Cofinancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Coordination : Aurélie Garcia-Velasco (FR CUMA Ouest)

Rédaction : Aurélie Garcia-Velasco (FR CUMA Ouest)

Mise en page : ITAB

Décembre 2018

Pour citer ce document : A. Garcia-Velasco, FR CUMA Ouest Création d'une filière territoriale luzerne via un dispositif d'échanges ou la création d'un séchoir valorisant la chaleur fatale d'une usine, 2018, 3 p.



DES ÉCHANGES LOCAUX ORGANISÉS EN DIRECT PERMETTRAIENT AUX AGRICULTEURS DE GARDER LA MAIN, CONTRAIREMENT À UN PROJET INDUSTRIEL.



RÉGION
NORMANDIE



Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Pas de Modi-
fication CC BY-NC-ND

